

Procès-verbal – compte-rendu du conseil d'école n°1
04.11.2025
Ecole du Séquestre

Participants

Nom et prénom	Présent	Absent	Si absent, remplacé ...
Membre de droit, sans participation au vote			
Mme CARNEMOLLA-MANEVILLE, Inspectrice de l'Education nationale		X	
Membres avec participation au vote			
Directrice de l'école – Présidente – Fanny Boursier	X		
Elus (2)			
Mr POUJADE, maire		X	
Mme FRAYSSINET, élue aux affaires scolaires	X		
Enseignants de l'école			
Mme VICIANO	X		
Mme COLOMBIE	X		
Mme NUYTENS	X		
Mme FERNANDEZ	X		
Mme ROUX	X		
Mme MAGES	X		
Mme GENDRE	X		
Un des membres du RASED		X	
DDEN, Mr DJAVACHVILI		X	
Représentants de parents d'élèves			Membres suppléants
Mme FERRIOL	X	X	Mme GRILLOT
Mr GRIMAUD	X		
Mme ANDRIEU	X		
Mr GALLEGO	X		
Mme LAVIS	X		
Mme MERIE	X		
Mme PERRETTE	X		
Participants avec voix consultative pour les sujets les concernant			
Mme ARNOLD, directrice du CLAE	X		
Mme CENDRES, ATSEM	X		
Mme COMBES, ATSEM,	X		
Mme ESQUIROL, ATSEM	X		
Médecin scolaire		X	
Infirmière scolaire		X	
Assistante sociale		X	

Accueil et tour de table ; début du conseil d'école à 18h20

Excusés : Mme Viciano (retard du fait d'une formation en visio), Mme Colombié (retard du fait d'un rdv)

Présentation du résultat des élections

1. L'organisation et les actions pédagogiques et éducatives de l'école

1.1 Les classes et l'équipe pédagogique : Présentation

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école comporte 7 classes :

Classe de PS-MS 21 élèves Mme NUYTENS ATSEM Mme COMBES	Classe de PS-MS 22 élèves Mme FERNANDEZ ATSEM Mme CENDRES	Classe de GS 26 élèves Mme ROUX ATSEM Mme ESQUIROL	Classe CP-CE1 25 élèves Mme MAGES
Classe de CE1-CE2 25 élèves Mme COLOMBIE	Classe de CE2-CM1 27 élèves Mme VICIANO	Classe de CM1-CM2 26 élèves Mme BOURSIER – Mme GENDRE	

Accueil d'une nouvelle collègue : Mme NUYTENS en classe de PS-MS, en qualité de professeure des écoles stagiaire.

L'école du Séquestre comptait 154 élèves en juillet 2025, 172 élèves à la rentrée du 1^{er} septembre. Les locaux et le nombre d'élèves par cohorte nous a incités à maintenir l'organisation avec deux classes de PS-MS, et à réunir tous les élèves de GS dans la classe de Mme ROUX. Ainsi les classes de PS-MS sont peu chargées, au contraire des classes de la GS au CM2 (25 à 27 élèves).

La directrice a procédé à la remontée des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 auprès de la DSDEN. A ce jour, et en croisant les naissances sur la commune du Séquestre, les enfants inscrits à la crèche, les enfants des familles installées dans les nouveaux logements, 182 élèves seraient inscrits à l'école à la rentrée 2026, ce qui augmenterait encore le nombre d'élèves par classe (en moyenne 26 élèves/classe).

Mme Frayssinet et Mme Arnold soulignent que cette augmentation d'effectifs aurait aussi des incidences sur l'accueil des élèves à la cantine. A l'heure actuelle, les deux services sont complets. Il faudrait donc envisager un 3^{ème} service de cantine, ce qui pourrait avoir des incidences sur les horaires de l'école.

1.2 Fonctionnement

1.2.1 Les règles de fonctionnement, en lien avec le contexte de sécurité

Depuis octobre 2023, le plan vigipirate est maintenu en « vigilance renforcée – urgence attentat ». Comme les années précédentes, nous devons limiter les entrées et sorties dans l'école, renforcer la surveillance aux heures d'ouverture des portails, être très vigilants pour toutes les sorties scolaires. Les entrées et sorties, réparties sur les 3 portails de l'école, permettent de limiter les attroupements. 1 enseignante présente à chaque portail. A 13h50, un seul portail ouvert car peu d'élèves reviennent de manger à la maison. Pour les maternelles, seuls les parents d'élèves de PS (et MS pour la classe 1) peuvent entrer dans l'école pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Ils n'entrent plus dans le bâtiment depuis mi-septembre. L'accueil des élèves se fait au portail dès la GS.

La directrice rappelle la responsabilité réglementaire des enseignants au moment de la sortie des enfants :

- Pour les élèves de maternelle : remise de l'enfant à un adulte majeur responsable ;
- Pour les élèves d'élémentaire : l'enseignant est responsable de ses élèves jusqu'au portail. Nous nous assurons que les élèves partent bien avec leurs parents (responsabilité morale). Certains élèves de CM1 et de CM2 sont autorisés à sortir seuls de l'école, à 12h ou à 16h45 : il est toujours préférable d'avoir un document écrit des parents.

1.2.2 Le fonctionnement des classes : des outils et des progressions communes.

- En cycle 1, des activités conjointes sont menées autour d'une thématique commune qui permet de faire du lien entre les classes. L'après-midi, pendant le temps de sieste des PS, les élèves de GS sont répartis entre les classes de Mme FERNANDEZ et de Mme NUYTENS. Les MS qui reviennent du temps de repos rejoignent leur classe. Travail mené en phonologie, résolution de problèmes et graphisme.
- En cycle 2 et cycle 3, les enseignantes s'accordent pour utiliser les mêmes méthodes pédagogiques :
 - ⇒ Méthode de maths (Accès / chaque jour compte) en CE1 ;
 - ⇒ Méthode de maths (MHM) en cycle 3 ;
 - ⇒ Méthode de français (Picot) du CE2 au CM2 ;
 - ⇒ Les outils des élèves sont les mêmes : cahier de leçons par cycle, couleurs du cahier du jour, médiateurs, PV pour le travail en cours, PV pour les évaluations, cahier d'arts du CP au CM2, cahier d'anglais du CE1 au CM2....
- De 14h à 15h chaque après-midi, les élèves sont réunies par cohorte pour les activités « Questionner le monde » - histoire / géo / sciences : les CP avec Mme Roux ; les CE1 avec Mme Mages ; les CE2

avec Mme Colombié ; les CM1-CM2 en alternance avec Mme Boursier, Mme Gendre ou Mme Viciano (histoire – géographie – sciences – EPS).

1.2.3 Les intervenants extérieurs aux classes : les AESH, les ATSEM, le pôle ressources, les équipes éducatives

- Les ATSEM : Sandrine Esquirol, Adeline Cendres, Valérie Combes travaillent à temps plein à l'école. Elles sont salariées de la mairie du Séquestre, mises à disposition de l'école pour intervenir dans les classes de maternelle. Elles sont des éléments indispensables au bon fonctionnement des classes. Adeline et Valérie assurent des temps de CLAE le matin et le soir. Elles sont présentes avec les enfants au moment de la cantine. Nous remercions la mairie du Séquestre d'être attentif au bien être des élèves de maternelle dans les classes. Elles bénéficient toutes les 3 d'heures de préparation de classe. Au vu de l'effectif important de la classe de GS, Adeline, Sandrine et Valérie se coordonnent pour que certaines tâches de préparation soient réparties entre elles (Sandrine ayant moins d'heures de préparation que Valérie et Adeline).
- Les AESH : Isabelle PATERNOLLI, Fatima OUANDA, Julie QUINTARD, Claire CHAUDRUT, Ange BALVAY travaillent à 1/2 ETP, auprès des élèves en situation de handicap, qui ont une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA). Trois élèves ont des notifications pour des accompagnements individuels : l'AESH intervient alors sur des demi-journées complètes auprès de cet élève. Cinq élèves ont des notifications pour des accompagnements mutualisés : l'AESH intervient en moyenne sur 4 créneaux de 1h30 par semaine en soutien au travail, maintien de l'attention, organisation et gestion des affaires de classe, création d'outils spécifiques aux besoins de l'élève...
- Les équipes éducatives : ce sont des réunions qui se déroulent à l'école avec l'enseignante, la directrice, les parents de l'élève et les intervenants extérieurs qui travaillent avec l'élève (par exemple CMPP, orthophoniste, psychomotricien, psychologue...). Nous échangeons sur les difficultés particulières rencontrées par l'élève dans ses apprentissages, son comportement ou sur le temps périscolaire. L'équipe éducative peut orienter vers des intervenants extérieurs ou s'appuyer sur des prises en charge existantes.
- Les ESS (équipe de suivi de scolarité) sont organisées pour les élèves notifiés par la MDA. Sous la conduite de l'enseignante référente aux situations de handicap, les professionnels (enseignants, institution, orthophoniste, psychomotricien...) et les parents font un bilan des aménagements de scolarité et des accompagnements existants, à mettre en place, à renforcer ou à alléger.
- Le pôle ressource est une instance qui rassemble la psychologue scolaire, des enseignants spécialisés, un conseiller pédagogique, l'Inspectrice de l'EN. Les écoles envoient des « fiches de saisine » qui ciblent des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers pour solliciter une aide particulière : intervention des enseignants spécialisés, observation en classe et bilan psychométrique individuel par la psychologue scolaire...

1.2.4 Les évaluations nationales du CP au CM2

Depuis la rentrée 2024, les évaluations nationales s'adressent à tous les élèves du CP au CM2. Elles permettent de faire un point d'étape en début d'année sur les acquisitions de l'année précédente. Les parents ont été reçus individuellement par les enseignantes pour transmettre un graphique des résultats de leur enfant.

Les résultats sont en cours d'analyse pour l'évaluation d'école. Ils nous permettent d'affiner les objectifs de travail et de différenciation, notamment pour prendre en charge les élèves en difficulté en APC, en fonction de leurs besoins (élèves ciblés comme « à besoin » ou « fragiles » dans les évaluations nationales).

1.3 La communication avec les familles

L'ENT One est utilisé depuis septembre 2022 pour communiquer avec les familles. Cet outil de communication réunit, dans une même application, une messagerie, un cahier de liaison numérique, et d'autres outils (cahiers multimédias).

Les informations diverses liées à l'école, les prises de rdv, les informations d'absence, les autorisations pour les sorties se font via l'ENT. Cela permet de limiter l'usage des mots papiers : économies de papier, gain de temps pour les enseignantes, les ATSEM et les parents.

Les enseignantes sont disponibles sur rdv pour recevoir les parents ; la directrice se rend disponible aussi souvent que nécessaire pour être présente lors de certains rdv.

1.4 Le périscolaire : présentation du fonctionnement du CLAE sur les jours de classe

Sur les jours scolaires, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) prend en charge les enfants sur tous les temps où ils ne sont pas en classe.

Le matin, le centre ouvre à 7h30. Les enfants de maternelle sont accueillis par les ATSEM, mises à disposition par la mairie. Cela permet une continuité entre le temps de CLAE et le temps de classe.

Les enfants de la GS au CM2 sont accueillis par les animateurs dans le centre de loisirs.

A 8h35 : les enfants sont accompagnés par les animateurs dans leur classe. Les animateurs restent dans la classe jusqu'à l'arrivée de l'enseignante qui fait l'accueil à la grille (8h45).

Le midi, un animateur référent par classe va chercher les enfants qui restent sur la pause méridienne (repas cantine + temps d'activité).

PS-MS de Mmes Nuytens et Fernandez	Marianne, Ashley, Mylène
GS-CP de Mmes Roux et Mages	Manon, Jean-Paul, Louane, Ashley, Mylène
CE1-CE2 de Mmes Mages, Colombié, Viciano	Leïla, Louise, Louane
CM1-CM2 de Mme Viciano / Boursier / Gendre	Jennyfer, Marie

Les enfants mangent avec tous les copains du même niveau.

Tous les jeudis midi, le repas se déroule en « cantine silencieuse » : la communication se fait en langue des signes avec 4 gestes élémentaires (merci, s'il te plaît, encore, je n'en veux plus). Les élèves adhèrent, les repas se passent souvent plus rapidement et plus sereinement, avec moins de gaspillage alimentaire.

Les élèves de la PS au CP mangent à midi. Les élèves de CE1 au CM2 mangent à 13h.

Le taux d'encadrement est d'environ 1 animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12 à 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Avant ou après le repas, des activités sont proposées, définies avec les enfants : activités sportives (parfois au gymnase), créatives, manuelles ou libres.

A 13h10 les PS sont accompagnés à la sieste. A 13h20 les MS sont installés en salle de repos ; ils s'allongent et se reposent jusqu'à 14h. S'ils s'endorment, ils restent à la sieste jusqu'à 15h (puis 14h45 à partir de novembre) ; sinon ils redescendent en classe à 14h.

A 13h50, un temps de relaxation est fait pour tous les élèves, dans ou hors la classe. Le relai est passé à 14h aux enseignantes.

Toutes les transitions entre l'animateur et l'enseignante favorisent les partages d'informations : cela permet une continuité éducative et un accompagnement individualisé.

Le soir, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs parents à la sortie des classes sont sous la responsabilité du CLAE à partir de 16h45.

En général, les enfants savent s'ils vont au CLAE. En cas de doute, l'enfant peut aller à la grille avec l'enseignante et basculer sur le CLAE si ses parents ne sont pas là.

Les enfants goûtent avec leur propre goûter ; du pain et des fruits sont proposés chaque jour. Des activités peuvent être proposées, mais les enfants sont plus en demande de temps libre en fin de journée. Le temps d'aide aux devoirs a été suspendu cette année : la fréquentation des élèves étaient trop importantes pour que ce temps soit efficace, les élèves ayant de réels besoins ne sont plus en capacité de se concentrer correctement sur ce temps de fin de journée, les sorties à heure libre ne favorisait pas l'investissement des élèves.

Le CLAE ferme à 18h30.

L'équipe pédagogique apprécie la grande qualité de travail entre l'équipe du CLAE et l'équipe enseignante, qui permet un échange constant d'informations et une vraie prise en charge des élèves dans la globalité de leur journée à l'école.

1.5 Evaluation d'école

L'école du Séquestre a été retenue par Mme l'Inspectrice pour intégrer un processus d'évaluation d'école. Celle-ci nous amènera à la réécriture du projet d'école en 2026-2027. Toutes les écoles de la circonscription participent, à la demande de l'Inspectrice, à cette évaluation, chacune à leur tour (environ 10 à 12 écoles / an).

Cette évaluation d'école se déroule en deux temps :

- Phase d'auto-évaluation :

L'équipe enseignante rédige un dossier "diagnostic" de l'école qui sera rendu pour le 9 janvier 2026.

L'auto-évaluation a "pour objectif d'analyser l'école dans sa globalité et [de] s'intéresser à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires (...) en accord avec la commune (...). Elle est également l'occasion pour l'école d'exprimer ses préoccupations et les éventuels points de tension qu'elle rencontre".

Dans ce dossier, l'équipe enseignante analysera le "contexte externe et interne de l'école [pour] caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire."

Puis quatre grands domaines seront analysés plus précisément :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Dans cette phase d'auto-évaluation, les acteurs et partenaires de l'école sont sollicités, notamment pour les deuxième, troisième et quatrième points, par le biais d'échanges ou de questionnaires.

- Phase d'évaluation externe :

Trois évaluateurs (un.e Inspecteur.trice Education nationale, un.e chef.fe d'établissement, un.e conseiller.ère pédagogique), après avoir lu le dossier d'auto-évaluation, viendront à l'école sur une journée environ, rencontrer les différents acteurs de l'école (Maire ou élue aux affaires scolaires, mairie, parents d'élèves, groupes d'élèves, ATSEM, AESH, enseignantes) pour de courts entretiens. A l'issue, les évaluateurs externes feront une restitution à l'école, qui permettra d' "identifier ses forces, ses faiblesses et (...) son potentiel pour explorer avec elle les marges de manœuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves un parcours d'apprentissage cohérent et des acquis solides".

Lors de cette deuxième phase, la directrice sollicitera les acteurs et partenaires de l'école pour l'organisation des entretiens, en fonction de ce que les évaluateurs externes demanderont.

Mme Frayssinet précise que les élections municipales auront lieu en mars, elle ne sera pas candidate dans la prochaine équipe municipale. Si besoin, elle pourra se rendre disponible pour le rdv avec les évaluateurs, en présence du futur élu aux affaires scolaires, dans la mesure où elle a la mémoire de l'école, en qualité d'élue depuis de nombreuses années.

2. Les projets : école, cycles, classes

2.1 Projet d'école :

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
Sensibilisation au handicap	Toutes les classes	Semaine du 13 au 17.10.2025 : actions multiples menées dans l'école (exposés, lectures, rencontres, ateliers de manipulation...)
Prix des Incorruptibles	Du CP au CM2 (?)	Lecture tout au long de l'année Vote pour élire le livre préféré des élèves en avril ou mai
La grande lessive	Toutes les classes	Première date d'expo le 17.10.2025 sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». Deuxième date en mars ou avril
Spectacle	Toutes les classes	En cours d'organisation : bal de danses traditionnelles ?
Olympiades	Toutes les classes	En période 4 ou 5 ? Olympiades multilingues et handisport sur la matinée
Ramassage des déchets	Toutes les classes	Intervention de la C2A en mai-juin 2025 Date à fixer pour la clean-walk
Chanson du 11 novembre	CP au CM2	Répétitions en classe et en groupe école Chant lors de la cérémonie du 11 novembre
Sensibilisation à l'usage des écrans et prévention des risques liés à Internet	Toutes les classes	Travail en classe en période 2-3-4 Interventions de l'UNICEF pour les classes de PS-MS-GS-CP le 13.02.2025 Interventions des Francas pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 : 4 dates à définir Permis internet délivré par la gendarmerie pour les CM2 Intervention auprès des parents envisagée avec Nicolas Renaud (Francas)
Soirée lecture	Toutes les classes	Projet à reconduire, janvier ou février

2.2 Projets de cycles ou de classe

Cycle 1	- Thématique commune pour les PS-MS-GS : les animaux, déclinée toute l'année - GS : natation en P3 – 2 séances par semaine (janvier-février) - MS : natation en P5 – 2 séances par semaine (avril-mai) - Spectacle FOL pour les PS-MS : « La pomme et le papillon » en novembre et « Le grand show des petites choses » en mars - Rando contée pour les PS-MS : une première a été organisée le 6.10. D'autres éditions à suivre. <i>Les enseignantes soulignent l'importance de la mobilisation des parents lors des sorties, des séances de natation et les randos contées.</i>
Cycle 2	- CP-CE1 natation en P5 – 2 séances par semaine (avril-mai) - Cohortes de GS-CP-CE1 : école et cinéma – 3 films dans l'année, avec préparation en amont en classe et exploitation du film en aval de la séance - Cohorte des CE2 : affiliation USEP, 2 rencontres (thèque en mars, activités enchaînées en mai) - Cohorte des CE2 : permis piéton + intervention de la gendarmerie pour valider le permis-piéton
Cycle 3	- CM1 et CM2 sans ASNS : natation en P5 – 2 séances par semaine (avril-mai). 30 élèves - Cycle Savoir rouler à vélo : partenariat avec la C2A et l'association Albi vélo-sport ; demande d'1 intervention pour les CM2 (trajet Le Séquestre – collège) ; demande de 2 ou 3 interventions pour les CM1 (usages de la route) - Affiliation USEP : 2 rencontres. Ekiden (Stadium d'Albi, décembre), P'tit tour à vélo (circuit, juin). - Cohorte des CM1 : parcours scientifique avec des étudiants de Fonlabour - Les gestes qui sauvent : sensibilisation des CM1 et CM2 aux gestes de premiers secours, formation animée par un organisme habilité (type Protection civile). Action en partenariat école / CLAE, sur le temps scolaire et le temps périscolaire - Préparation à l'entrée au collège : liaison CM2-6^{ème} avec un travail en géographie ; journée en immersion au collège ; invitation aux portes ouvertes...

3 Les aspects règlementaires de la vie de l'école

3.1 Le Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement par rapport à celui de 2023-2024.

Vote du RI par les membres du CE

Vote contre 0	Abstention 0	Vote pour 13
---------------	--------------	--------------

Le règlement intérieur est adopté.

3.2 Les exercices incendie et PPMS (intrusion et RNT)

- Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 12 septembre (visite de la commission de sécurité). Evacuation en bon ordre. Les enseignantes restent en charge de la surveillance des élèves.
- Le premier exercice du PPMS intrusion malveillante (plan particulier de mise en sûreté) a eu lieu le mardi 14 octobre. Les parents de maternelle ont été prévenus au préalable par l'ENT. Un boîtier est installé dans chaque pièce de l'école pour déclencher l'alerte en cas d'intrusion malveillante. Les élèves, enseignantes et ATSEM se barricadent dans les classes, et restent cachés, portes intérieures et extérieures fermées à clés. L'exercice a duré environ 10 minutes. La mairie, la crèche, le CLAE sont également informés car le dispositif sonore se déclenche dans tous les bâtiments. Toutes les portes donnant sur l'extérieur étaient bien verrouillées. Dans les classes de maternelle, l'exercice a été présenté sous forme de jeu du gros chat qui essaie de manger les petites souris. Un temps a été pris après l'exercice pour que chacun exprime ses craintes. Les élèves de la classe 5 étaient en sport dans la cour : l'enseignante les avait prévenus qu'un signal « atypique » seraient déclenchés et qu'ils devraient trouver le comportement à adopter. Bon exercice, les élèves ont tous compris qu'ils devaient rejoindre leur classe.
- Durant la deuxième période, un exercice de PPMS « Risques majeurs naturels et technologiques » aura lieu. Il s'agit là de se préparer à un accident (par exemple camion de produits dangereux accidentés à proximité de l'école ou accident nucléaires) ou à un événement météorologique majeur (tempête, inondation...). Renouvellement des réserves d'eau, de biscuits, de sucre à prévoir.

3.3 Registres divers : DUER, RSST, Registre signalement danger grave et imminent

Plusieurs registres sont règlementairement présents dans l'école. Ils peuvent être sous forme numérique ou sous forme papier :

- Le Document Unique d'évaluation des risques DUER : sous forme numérique
- Le Registre Santé Sécurité au Travail RSST : sous forme numérique
- Le Registre de signalement d'un danger grave et imminent : sous forme papier
- Le Registre des élèves inscrits : sous forme numérique et papier

Ces documents sont à disposition des personnels, de la mairie et des représentants de parents d'élèves dans le bureau de la direction.

3.4 Les travaux dans l'école

L'équipe tient à remercier la mairie pour son implication dans les travaux réalisés et dans la réactivité pour répondre aux besoins de l'école.

Fait :

- Nombreux petits travaux d'entretien et d'aménagement des locaux (petites réparations, installation d'étagères ou d'un nouveau tableau, installation de nouveaux porte-manteaux, entretien des sanitaires, installation des balles de tennis sous les pieds des chaises des classes, montage ou transfert ou évacuation de petits mobiliers...)
- Achat de nouveaux bancs, bureaux, chaises au vu de l'augmentation des effectifs
- Réfection partielle du toit de l'école : aucune nouvelle fuite n'a été repérée depuis juin
- Renouvellement de deux ordinateurs pour le bureau et la classe 7 (pas de passage à windows 11)
- Sécurisation des extérieurs de l'école (portail du bas + trottoir entre les portails du bas et de l'angle)

A venir, à l'étude ou demandé :

- Rénovation des toilettes de la maternelle + cloisons dégradés ou vétustes dans certaines pièces d'eau (toilettes et évier) : réflexion avancée avec un architecte. Demande de subvention en cours, pour des travaux qui pourraient avoir lieu en juin-juillet 2026 (6 à 8 semaines de travaux). Pour que ces travaux puissent avoir lieu, il faudra envisager et anticiper :
 - ⇒ Déménagement provisoire des classes 1 et 2 : dans deux salles du CLAE ?
 - ⇒ Déménagement provisoire des salles de sieste : dans une salle du CLAE ?
 - ⇒ Zone de travaux sur une partie de l'allée devant les classes 1 et 2 : voir pour accessibilité de la classe 3 ?

- ⇒ En juillet, pour le CLAE, les salles de sieste ne seront pas disponibles : mise à dispo d'une ou 2 salles de classe pour les temps de sieste ?
- ⇒ Quid de la salle de motricité ? accessible ou pas ?
- Préau : travaux d'isolation phonique demandés + vérifier si l'éclairage est prévu dans la rénovation. Devis en cours de validation, travaux à venir (courant 2026 ?)
- Peinture : nombreux chantiers intérieurs et extérieurs à envisager
- Installation d'un abri au niveau du portail de l'angle : aucune protection contre les intempéries pour le moment.

4 La coopérative scolaire OCCE

Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Recettes de la coopérative scolaire - 2025-2026

Evénement	Date	Montant
Solde 2024-2025	01/09/2025	2094,31
<i>Cotisation parents</i>	30/10/2025	900
<i>Don APE</i>	30/11/2025	2000
<i>Photographe</i>	15/12/2025	1000
<i>Subvention mairie</i>	01/05/2026	2000
<i>Remboursement transports USEP</i>	15/11/2025	250
		8244,31

Dépenses prévisionnelles de la coopérative scolaire - 2025-2026

Evénement	Date	Montant
Adhésion OCCE	01/09/2025	442
Abonnement Hiboutheque	01/09/2025	45
Budget classe	01/09/2025	350
<i>Gestes qui sauvent 2024-2025</i>	01/05/2025	200
<i>Prévention écrans et Internet - Francas</i>	30/03/2026	450
Inscription prix des Incorruptibles	01/09/2025	386,92
Spectacle FOL cycle 1 période 2 5,70 €/E	20/11/2025	228
Transport spectacle FOL	Période 2	90
Spectacle FOL cycle 1 période 5	12/03/2026	228
Transport spectacle FOL	Période 4	90
<i>Spectacle bal trad période 5</i>	06/05/2025	1200
Ecole et cinéma classes 6-7 1er trimestre 1,80 / élèves	02/09/2025	91,8
Transport école et cinéma trimestre 1	02/09/2025	90
Ecole et cinéma classes 6-7 2ème trimestre 1,80 / élèves		91,8
Transport école et cinéma trimestre 2	02/09/2025	90
Ecole et cinéma classes 6-7 3ème trimestre 1,80 / élèves		91,8
Transport école et cinéma trimestre 3	02/09/2025	90
Affiliation USEP 3 cohortes CE2-CM1-CM2	30/09/2025	428,75
Transports USEP CE2-CM1-CM2 - 3 rencontres	Période 2-5	270
Transport université défi scientifique CM1	Période 3-4-5	90
Self visite collège (4x20) + (3x8)	Période 4	104

Transport visite collège	Période 4	90
Transport CM2 comédie musicale	Période 5	90
Total dépenses prévisionnelles		5328,07

Solde prévisionnel au 04.11.2025 de 2916,24 €.

Informations incertaines à ce jour :

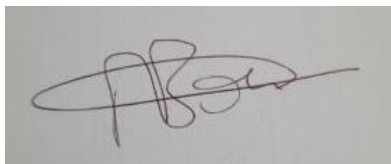
- Montant reversé par le photographe (en 2024 : 931 €)
- Montant du don de l'APE (en 2024 : 2000 €)
- Montant de la subvention mairie pour 2026 (en avril 2025 : 2000 €)

5 Questions diverses

Pas de question.

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par la Présidente du conseil d'école à 20h

Fanny Boursier,
Présidente et directrice de l'école



Sophie Colombié,
Secrétaire de séance

